

PAD

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT DANS VOS DÉMARCHES JURIDIQUES !

Le Point d'Accès au Droit est un service gratuit, pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans vos démarches juridiques et administratives.

Le PAD réunit en un lieu unique des professionnels qui apportent des réponses pratiques à vos questions juridiques, quel que soit le problème que vous rencontrez dans votre vie quotidienne.

OUVERT À TOUTES ET À TOUS

Si vous habitez ou travaillez à Penhars, et que vous êtes confrontés à un problème juridique, vous pouvez bénéficier de l'aide et du professionnalisme des intervenants du PAD

QUEL FONCTIONNEMENT ?

ÉCOUTE

Tous les sujets peuvent être abordés.
La confidentialité est garantie.

INFORMATION

Les intervenants du PAD, spécialisés dans différents domaines, tiennent des permanences pour vous informer de vos droits et devoirs avant d'accomplir toute démarche. Vous saurez quelles sont les voies juridiques et judiciaires qui vous sont ouvertes.

ORIENTATION

Si vous ne trouvez pas directement une réponse à votre interrogation ou que votre difficulté relève d'une structure particulière, le PAD vous orientera vers les interlocuteurs spécialisés.

MAISON DES
SERVICES
PUBLICS

PAD

INFORMATION & ORIENTATION JURIDIQUES GRATUITES



POINT D'ACCÈS AU DROIT



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL



MAISON DES SERVICES
PUBLICS DE PENHARS
2, RUE ILE DE MAN
29000 QUIMPER

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PERMANENCES JURIDIQUES "GÉNÉRALISTES" EN DROIT

Le Conseil départemental d'accès au droit vous apporte un premier niveau d'information, vous accompagne dans vos démarches juridiques et administratives et vous informe sur le déroulement d'une procédure.

Permanence tous les vendredis de 13h30 à 17h30 / sans rendez-vous

PERMANENCES DE RÉSOLUTION AMIALE DES DIFFÉRENDS

Le conciliateur de justice vous aide à régler à l'amiable vos conflits de la vie quotidienne en matière de conflits locatifs, de consommation, de copropriété, de voisinage ou encore pour les litiges entre commerçants et entre particuliers.

Permanence une fois par mois / sur rendez-vous

PERMANENCES JURIDIQUES SPÉCIALISÉES

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles vous informe, oriente et accompagne dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise, de la sexualité et de la santé.

Accueil sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics

Tél. : 02 98 64 38 86/90

Service emploi. Tél. : 02 98 64 93 88

En cas d'absence. Tél. : 02 98 44 97 47 (Siège CIDFF)

A l'écoute pour guider les personnes en situation de surendettement ou en difficultés financières, les bénévoles de **CRESUS BRETAGNE** accompagnent les demandes dans les démarches auprès des créanciers et éventuellement auprès de la Banque de France.

Sur rendez-vous, à la Maison des Services Publics :

Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 14h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Tél. : 06 17 83 23 20



CRÉSUS®

